



DIGITAL LAB AFRICA #5 APPEL A CANDIDATURES

1ERE PHASE :
ANIMATION ET EXPÉRIENCES IMMERSIVES (XR)

DIGITAL LAB AFRICA



PRESENTATION

L'APPEL À CANDIDATURES DIGITAL LAB AFRICA

Digital Lab Africa est le premier programme de mentorat et d'incubation dédié aux industries culturelles et créatives numériques (animation, expériences immersives (XR), jeu vidéo, art numérique, et musique) en Afrique. L'objectif du Digital Lab Africa (DLA) est d'offrir un tremplin aux talents émergents en accélérant le développement de leurs projets, grâce au soutien et à l'expertise de partenaires français et d'Afrique subsaharienne, leaders des industries créatives (studios, producteurs, lieux d'incubation, distributeurs, diffuseurs, experts...)

Créé en 2016, Digital Lab Africa est une initiative de l'Ambassade de France et de l'Institut Français d'Afrique du Sud. Depuis 2018, Digital Lab Africa est intégré au sein du programme Digital Content Hub, (DCH) piloté par le hub d'innovation sud-africain Tshimologong Digital Innovation Precinct avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD). En plus de l'aide de l'AFD, Digital Lab Africa bénéficie du soutien financier de la SACEM, de TV5 Monde, de l'Ambassade de France au Nigeria, et du soutien technique de l'Institut Français d'Afrique du Sud ainsi que de multiples partenaires / acteurs clés des industries culturelles et créatives. Fondé en 2016, Tshimologong Digital Innovation Precinct est une entité appartenant à l'Université sud-africaine du Witwatersrand. Son objectif est de favoriser l'innovation numérique en Afrique, à destination du marché international à travers l'entrepreneuriat et le développement des compétences.

Pour sa 5ème édition, Digital Lab Africa opte pour une formule 100% virtuelle / numérique. Les programmes d'incubation et de mentorat dont bénéficieront les lauréats du DLA#5 consisteront en des ateliers, des formations et du mentorat et la participation à des événements professionnels en ligne.

De plus, l'appel à candidatures se déroulera en deux temps : Une première phase consacrée aux catégories animation et expériences immersives (XR), qui se déroulera entre mars et avril 2021 et une deuxième phase dédiée aux catégories jeu vidéo, art numérique et musique qui aura lieu entre mai et juillet 2021.

L'appel à candidatures Digital Lab Africa #5 s'adresse à toutes personnes exerçant dans le secteur des industries culturelles et créatives : artistes, producteurs, créateurs, start-ups, étudiants, né ou vivant dans un pays d'Afrique subsaharienne - ayant un projet innovant dans l'une des cinq catégories de productions multimédia de l'appel (art numérique, expériences immersives, jeu vidéo, musique, animation)

Les candidatures seront étudiées par les comités de sélection du Digital Lab Africa et sur la base de critères liés à la créativité, l'originalité, la qualité artistique / technique, l'aspect innovant, la faisabilité, le potentiel et la pertinence du projet proposé.

POUR SOUMETTRE UNE CANDIDATURE :

<http://digilabafrika.com/submit-a-project/>

1 - REMPLIR LE FORMULAIRE EN LIGNE ACCESSIBLE DIRECTEMENT À TRAVERS LE LIEN SUIVANT :

<https://forms.gle/KZdZKR2nrpzmG3M9>

2 - ENVOYEZ VOS DOCUMENTS DE CANDIDATURES PAR

EMAIL: APPLICATIONS@DIGILABAFRICA.COM

Date limite pour une candidature à la première phase : 4 avril 2021

Date limite pour une candidature à la deuxième phase : 11 juillet 2021

LES PROGRAMMES D'INCUBATION EN LIGNE DLA#5

Les projets lauréats remportent un « Pass incubation en ligne DLA » pour accélérer le développement de leur projet.

Chacun des gagnants bénéficie d'un programme d'accompagnement en ligne consistant en des ateliers, des formations et la participation à des événements professionnels en ligne.

Ils sont par ailleurs accompagnés par des experts français et du continent africain afin de bénéficier de l'expertise de plusieurs écosystèmes.

LE PASS INCUBATION EN LIGNE DLA INCLUT :

Des sessions de mentorat en ligne par les experts partenaires membres de l'écosystème du DLA

Des ateliers / sessions de formation en ligne conçues et dispensées par des opérateurs clé des industries culturelles et créatives liées au numérique.

La participation à des événements professionnels en ligne

ANIMATION

DESCRIPTION

La catégorie animation est ouverte à tout type de projets / contenus ayant pour caractéristique principale l'utilisation des techniques d'animation (animation 2D, 3D, stop-motion, papier, pellicule, sable, pâte à modeler, peinture, figurine, etc.). Le projet peut être destiné au cinéma, à la télévision ou à n'importe quel type d'écran connecté (tablette, smartphone, ordinateur...).

Formats acceptés : courts et longs métrages, séries TV, web et interactifs. Les formats nouveaux ou hybrides: installation artistique, réalité virtuelle, transmédia, mapping vidéo, série télévisée, documentaire d'animation... sont acceptés. Les projets en phase de recherche, de pré-développement ou d'écriture (scénario, graphisme, musique ...) sont acceptés.

PROGRAMMES D'INCUBATION EN LIGNE

PASS INCUBATION 1

- **Atelier de formation et coaching en ligne** International MIFA Campus, organisé par le Festival International du film d'animation d'Annecy - mai 2021
- **Participation en ligne au Festival International du film d'animation d'Annecy**, inclus une session de pitch de projet - du 14 au 19 juin 2021
- **Résidence animation de 4 semaines** à Ciclic Animation comprenant des interventions d'experts de mentorat - octobre / novembre 2021
- **Mentorat et masterclasses en ligne** par des professionnels experts de la filière animation



PASS INCUBATION 2

- **Atelier de formation et coaching en ligne** International MIFA Campus, organisé par le Festival International du film d'animation d'Annecy - mai 2021
- **Participation en ligne au Festival International du film d'animation d'Annecy**, incluse une session de pitch de projet - du 14 au 19 juin 2021
- **Session de formation en ligne de 2 semaines** à la Summer School des Gobelins - juillet 2021
- **Mentorat et masterclasses en ligne** par des professionnels experts de la filière animation



CONDITIONS

S'engager à participer à toutes les activités organisées dans le cadre du programme d'incubation

Mentionner le soutien du DLA et de ses partenaires dans toutes communications futures sur le projet

Réaliser un rapport narratif sur la résidence et le programme de mentorat

EXPERIENCES IMMERSIVES (XR)

DESCRIPTION

La catégorie expériences immersives (XR) est ouverte à toute production de contenu qui propose une expérience de type réalité immersive à son audience, sur tout type de support (ordinateur, tablette, smartphone, casque de réalité virtuelle), en utilisant les technologies de la réalité virtuelle, augmentée, la vidéo 360° ou les interactions 3D. Exemples : un reportage journalistique, une fiction, un clip musical, une visite de musée, un jeu vidéo...

PASS INCUBATION

- Atelier en ligne de développement projet et préparation au pitch organisé par l'INA - mai 2021
- Participation en ligne au Festival NewImages inclus une session de pitch - 9-13 juin 2021
- Online immersive media lab, organisé par Electric South - novembre 2021
- Mentorat et masterclasses en ligne par des professionnels experts de la filière animation



CONDITIONS

S'engager à participer à toutes les activités organisées dans le cadre du programme d'incubation

Mentionner le soutien du DLA et de ses partenaires dans toutes communications futures sur le projet

Réaliser un rapport narratif sur la résidence et le programme de mentorat

COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE ?

LE·LA CANDIDAT·E DOIT

1. remplir le formulaire en ligne : <https://forms.gle/KZdZKR2nrpzvmG3M9>
2. envoyer les documents de candidatures (en français ou en anglais) par email à : applications@digilabafrica.com

LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES EST LE 4 AVRIL 2021 (AVANT MINUIT)

DOCUMENTS DE CANDIDATURES

- **Un Pitch Deck / document de présentation (PDF, PowerPoint, Word) comprenant :**
 - un synopsis / descriptif général du projet, concept
 - un traitement / séquencier
 - Une note d'intention
 - le public visé, éléments stratégiques liés à la mise en œuvre du projet.
 - **Des éléments informations techniques**
 - Animation : quelles techniques d'animation sont utilisées et pourquoi ?
 - XR : quelles technologies sont utilisées et pourquoi ?
 - **Des éléments visuels / graphiques**
 - Visuels / moodboard / portfolio / croquis
- Tout extrait, démo du projet, pilote (si disponible)
- Un court pitch vidéo [2 à 3 minutes] présentant votre projet et pourquoi vous souhaitez participer au programme
- Une lettre de motivation expliquant pourquoi vous souhaitez bénéficier du programme de mentorat et d'incubation DLA (1-page maximum)
- Un CV/curriculum vitae du/de la candidat(e) et une description de la société représenté.
- Une photo (.jpeg) du/de la candidat(e)

CONDITIONS:

- Chaque candidat peut soumettre plusieurs projets (Un formulaire par projet)
- Les candidatures de binômes sont acceptées
- Toute candidature incomplète sera refusée

CALENDRIER

DLA#5 – PHASE 1 : ANIMATION ET EXPÉRIENCES IMMERSIVES (XR)

1 MARS 2021 – 4 AVRIL 2021 : appel à candidatures

AVRIL 2021 : sélection des lauréats

FIN AVRIL 2021 : annonce des gagnants animation et expériences immersives

MAI 2021– JUILLET 2021 mise en œuvre des programmes d'incubation en ligne

DLA#5 – PHASE 2 : ANNONCE DES GAGNANTS JEU VIDEO, ART NUMÉRIQUE ET MUSIQUE

17 MAI 2021 – 11 JUILLET 2021 : appel à candidatures

JUILLET 2021 – AOÛT 2021 : sélection des lauréats

FIN AOÛT 2021 : annonce des gagnants jeu vidéo, art numérique et musique

SEPTEMBRE 2021– DÉCEMBRE 2021 mise en œuvre des programmes d'incubation en ligne

A PROPOS DE DIGITAL LAB AFRICA

Digital Lab Africa est le premier programme de mentorat et d'incubation dédié aux industries culturelles et créatives numériques (animation, expériences immersives (XR), jeu vidéo, art numérique, et musique) en Afrique. L'objectif du Digital Lab Africa (DLA) est d'offrir un tremplin aux talents émergents en accélérant le développement de leurs projets, grâce au soutien et à l'expertise de partenaires français et d'Afrique subsaharienne, leaders des industries créatives (studios, producteurs, lieux d'incubation, distributeurs, diffuseurs, experts...)

ORGANISATEURS & PARTENAIRES

Créé en 2016, Digital Lab Africa est une initiative de l'Ambassade de France et de l'Institut Français d'Afrique du Sud. Depuis 2018, Digital Lab Africa est intégré au sein du programme Digital Content Hub, (DCH) piloté par le hub d'innovation sud-africain Tshimologong Digital Innovation Precinct avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD). En plus de l'aide de l'AFD, Digital Lab Africa bénéficie du soutien financier de la SACEM, de TV5 Monde, de l'Ambassade de France au Nigeria, et du soutien technique de l'Institut Français d'Afrique du Sud ainsi que de multiples partenaires / acteurs clés des industries culturelles et créatives. Fondé en 2016, Tshimologong Digital Innovation Precinct est une entité appartenant à l'Université sud-africaine du Witwatersrand. Son objectif est de favoriser l'innovation numérique en Afrique, à destination du marché international à travers l'entrepreneuriat et le développement des compétences.



CONDITIONS GENERALES

Le présent document définit les termes et conditions de l'appel à projets et de l'opération Digital Lab Africa, telles que définies par les organisateurs et auxquels les candidats et participants sont tenus de se conformer.

ORGANISATEURS

Le DIGITAL LAB AFRICA est organisé par Tshimologong Digital Innovation Precinct (41 Juta street - Braamfontein, JOHANNESBURG, Afrique du Sud).

MODALITÉS

L'appel à candidatures Digital Lab Africa #5 pour les catégories animation et expériences immersives (XR) est ouvert à compter du 1er mars 2021 et se clôture le 4 avril 2021 à 23h59 (date limite pour déposer un projet). Toutes les candidatures doivent être envoyées avant la date limite susmentionnée.

PARTICIPATION

Les participants au programme Digital Lab Africa doivent être résidents ou avoir la nationalité d'un des pays d'Afrique subsaharienne : Afrique du sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

Les projets peuvent être déposés par un candidat qui ne réside pas en Afrique sub-saharienne mais à condition que ce candidat ait la nationalité d'un des pays de cette région. Dans ce cas, les projets doivent être majoritairement développés et produits dans un pays d'Afrique sub-saharienne.

Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans.

DEROULEMENT

Les candidats ont jusqu'au 4 avril 2021 inclus pour soumettre leur projet. Les candidatures reçues sont examinées par les membres des comités de sélection Digital Lab Africa.

La liste des projets sélectionnés sera rendue publique en mai 2021 sur www.digilabafrica.com.

Les comités de sélection Digital Lab Africa sélectionneront les projets vainqueurs en se basant sur les dossiers de candidature et les entretiens individuels avec les candidats présélectionnés, sur la base de critères liés à la créativité, l'originalité, la qualité artistique / technique, l'aspect innovant, la faisabilité, le potentiel et la pertinence du projet proposé.

Les décisions du comité de sélection sont définitives et exécutoires. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas attribuer l'ensemble des prix en cas de nombre insuffisant de candidatures répondant aux critères minimaux du comité de sélection, tels que déterminés par les organisateurs et les membres du jury à leur seule discrétion.

PRIX

Les porteurs de projet gagnants bénéficient d'un Pass incubation en ligne Digital Lab Africa pour le développement de leur projet respectif. Le Pass incubation en ligne Digital Lab Africa comprend : du mentorat et un accompagnement en ligne dans le développement des projets par des partenaires référents pour chacune des catégories. Un des lauréats animation DLA#5 bénéficiera en outre d'une résidence animation en France organisée par Ciclic, pour le-la candidat-e ayant déposé le projet ou une personne impliquée dans le projet désignée par lui-elle. Les frais de transport et d'hébergement liés au séjour en France ainsi que des per diem seront pris en charge par les organisateurs (valable pour une personne par projet).

Afin de s'assurer que chaque participant tire le meilleur parti du programme DLA, chaque programme d'incubation en ligne sera construit en fonction du projet et des capacités professionnelles, personnelles et économiques du porteur du projet.

Le porteur de projet s'engage à informer l'équipe DLA de tout type de problèmes qu'il pourrait rencontrer en raison dans son pays de résidence et de sa situation personnelle.

DROITS ET AUTORISATIONS

Si le contenu proposé contient du matériel ou des éléments qui ne sont pas la propriété du participant et/ou qui sont sujets aux droits de tierces parties et/ou si des individus apparaissent dans le contenu, il est à la charge du participant d'obtenir, avant la soumission des projets, l'intégralité des autorisations et des consentements nécessaires à l'exposition et l'utilisation du contenu. Si une personne apparaissant dans un contenu est âgée de moins de 18 ans, la signature d'un parent ou d'un tuteur légal est requise.

En participant, tous les candidats sélectionnés autorisent les organisateurs et leurs partenaires à reproduire, distribuer, afficher et publier en ligne les noms des candidats, leurs photos, le descriptif et des éléments visuels de leur projet afin que le public ait accès à la liste des projets sélectionnés. En outre, ils autorisent le Digital Lab Africa à reproduire, distribuer, afficher, et utiliser le contenu de leur dossier de candidature dans tout média, actuel ou futur, y compris - mais sans s'y restreindre - une publication dans la brochure Digital Lab Africa et les outils de communication de l'opération. Les organisateurs ne sont pas tenus de payer des contreparties ou de solliciter une approbation relative à ces utilisations.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le projet soumis reste la propriété du titulaire du projet, qui en détient totalement les droits moraux et patrimoniaux, sans cession ni rémunération à Digital Lab Africa qui n'a aucun droit de modification ou d'intervention sur le projet.

Toutefois, le porteur de projet doit s'engager à faire référence à Digital Lab Africa pour toute réalisation découlant directement ou indirectement de son programme de mentorat et d'incubation (logo et référence à ajouter dans les crédits).

LIMITATION DE RESPONSABILITE

En participant, les candidats conviennent de ne pas tenir responsable le Digital Lab Africa de toute réclamation, perte et dommage éventuels résultant de leur participation au programme. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels dysfonctionnements techniques (connexion Internet/système informatique) causant l'échec ou le retard de la transmission et de la réception des candidatures.

CONDITIONS

Les candidatures seront considérées comme nulles si l'organisateur établit qu'il ne s'agit pas d'un original ou si les candidatures sont illisibles, incomplètes, endommagées, irrégulières, modifiées, contrefaites, ou acquises de manière frauduleuse. Les participants reconnaissent également :

- a. avoir lu et accepté les présentes conditions générales
- b. le caractère définitif et sans appel des décisions du jury
- c. que pour les projets gagnants, l'organisateur pourra utiliser le nom, la photo et ou la voix de chaque vainqueur dans n'importe quelle publicité ou annonce ayant trait au Digital Lab Africa ou à des promotions ultérieures sans autre rémunération ou accord.

Les candidats s'engagent à participer aux différentes phases prévues pour l'incubation des projets en 2021 (ateliers en ligne, mentorat en ligne, participation en ligne à des événements professionnels), selon un calendrier défini entre les parties pour chaque projet.

DROIT DE SUSPENSION OU D'ANNULATION

Si, pour une raison quelconque, l'opération Digital Lab Africa ne pouvait se dérouler comme prévu, les organisateurs se réservent le droit de modifier, de suspendre ou de mettre fin à l'opération, sans ouvrir droit à dédommagement ou compensation vis-à-vis des candidats ou participants.

Si les organisateurs décident d'annuler l'opération les organisateurs ne conserveront aucun droit lié aux contenus proposés.

Avis IMPORTANTS

L'intégralité du matériel proposé doit être l'œuvre originale du porteur de projet.

L'intégralité du matériel proposé doit être en anglais ou en français.

Un même candidat peut déposer plusieurs projets.

Les participants doivent accepter sans réserve les décisions rendues par le jury.

Si un participant est sélectionné, il sera contacté par les organisateurs du Digital Lab Africa.